



RÉGION ACADÉMIQUE
GUADELOUPE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BILAN

Projet d'académie 2020-2023

*Agis dans ton lieu, pense avec le monde...**



** De l'auteur Edoard Glissant*

**Réussir en territoire insulaire
archipélagique et multilingue**

20
PROJET
D'ACADÉMIE 23

Edito

Le projet d'académie « Réussir en territoire insulaire, archipelagique et multilingue » présenté en décembre 2019 est arrivé à son terme. C'est le résultat d'une démarche participative, innovante et dynamique.

Participative car associant tous les personnels de l'académie, les parents, les partenaires, les élèves aux travaux, à travers différentes modalités telles que des rencontres en bassins, des consultations en ligne, des réunions dans les écoles et EPLE...etc.

Innovante par une structuration autour de quatre cellules : aide à l'analyse territoriale, indicateurs de performances, bilan académique et ressources humaines académiques, visant à faire ressortir les caractéristiques du territoire, et à s'appuyer sur les différentes synthèses des travaux menés dans l'académie et les rapports de l'inspection générale.

Dynamique aussi par l'utilisation de l'outil Démarches simplifiées qui a permis de tisser un fil entre le projet d'académie et l'élaboration des projets d'école et d'établissement en ciblant 60% d'objectifs dont des incontournables à retrouver dans ces projets. De plus, pour la première fois un groupe de suivi s'est chargé de conduire des bilans d'étape annuels, à l'appui d'indicateurs et cibles définis et connus de tous. Cette méthodologie d'évaluation pluriannuelle adoptée par les différents contributeurs est la base de celle envisagée pour le suivi de la feuille de route des savoirs fondamentaux.

Quatre axes et vingt leviers pour améliorer nos performances, sécuriser les parcours de nos élèves, valoriser nos personnels et renforcer les partenariats ont ainsi structuré le projet d'académie 2020-2023. Chaque axe a été pris en charge par un trinôme inter catégoriel.

La crise sanitaire avec l'épidémie du coronavirus qui s'est invitée dès mars 2020 et durant deux ans, n'a pas facilité le recueil des données. Pour autant, les résultats obtenus traduisent un réel engagement des pilotes des différents axes et des contributeurs des services académiques et des unités éducatives.

Le bilan présenté dans ce document est le fruit de ce travail collectif et collaboratif conduit par les différents pilotes. Je tiens à les remercier ainsi que tous les contributeurs des unités éducatives et services académiques pour les données fournies et les actions menées qui nous permettent d'évaluer notre politique pédagogique et éducative.

Les constats effectués nous placent dans une bonne trajectoire avec des progrès tangibles dans l'ensemble des domaines. Ils seront utiles à la formalisation du prochain projet d'académie.

Gardons le cap pour faire l'école de la région académique Guadeloupe ensemble et permettre la réussite de tous les élèves.




Christine GANGLOFF-ZIEGLER
Rectrice de région académique

Axe 1






Des performances à améliorer

Levier 1 – Assurer la maîtrise des connaissances et compétences nécessaires à la réussite pour chaque élève, de l'école maternelle au lycée.

- Augmenter le temps de réflexion, de partage, de formation  + 5 dispositifs de formation FIL
+ 76 conseils école-collège
+ 143 liaisons
- Améliorer les résultats des élèves aux évaluations académiques




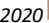
FRANÇAIS

Niveau de maîtrise satisfaisant

- ✓ CP : 63,9 % en 2020  71,2 % en 2023
- ✓ CE1 : 59,5 % en 2020  64,2 % en 2023
- ✓ 6^{ème} : 75,2 % en 2020  78,4 % en 2023
- ✓ 2^{nde} GT : 81,1 % en 2020  90,9 % en 2023
- ✓ 2^{nde} PRO : 33,1 % en 2020  46,5 % en 2023

MATHEMATIQUES

Niveau de maîtrise satisfaisant

- ✓ CP : 63,1 % en 2020  73,7 % en 2023
- ✓ CE1 : 46,8 % en 2020  55,6 % en 2023
- ✓ 6^{ème} : 48,2 % en 2020  69 % en 2023
- ✓ 2^{nde} GT : 54,8 % en 2020  70,6 % en 2023
- ✓ 2^{nde} PRO : 13,6 % en 2020  22 % en 2023

Levier 2 – Développer la culture de l'évaluation pour améliorer le pilotage des systèmes et les pratiques professionnelles

- Renseigner les outils d'évaluation
 - ✓ 100% des Livrets scolaires uniques (LSU) et Livrets scolaires du lycée LSL régulièrement mis à jour
- Evaluer les politiques éducatives
 - ✓ Etablissements évalués dans le cadre du plan quinquennal d'évaluation des établissements du second degré : 33 en 2020  54 en 2023

Levier 3 – Faire vivre l'école de la confiance pour renforcer les apprentissages

- Généraliser le dispositif *Devoirs faits*
 - ✓ Elèves bénéficiant du programme : 4938 en 2020  6285 en 2023
- Diminuer le taux d'absentéisme
 - ✓ 6,29 % en 2020  3,37 % en 2023
- Augmenter les mesures alternatives aux exclusions
 - ✓ 40 en 2020  391 en 2023

Levier 4 – Développer le travail collaboratif




En 2023, situation en établissement :

- ✓ Nommer un référent travail collaboratif : 29 %
- ✓ Fixer un calendrier de formation à l'utilisation d'un outil collaboratif : 12 %
- ✓ Proposer un temps de concertation en équipe : 78 %

Levier 5 – Garantir à chaque élève de lycée une meilleure préparation vers l'enseignement supérieur



Nombre étudiants du pôle L1 ayant répondu avoir été satisfait de l'information reçue de Bac-3 à Bac : 293 en 2020  358 en 2023

SYNTHESE DE L'AXE 1

Les écarts des résultats aux évaluations nationales Repères, par rapport au national, diminuent rapidement et de manière significative sur certaines compétences en particulier. Nous capitalisons actuellement toutes les actions mises en œuvre depuis plus de 5 ans en EP mais aussi des plans mathématiques, français, Maternelle et le dispositif IDEAS. Une évolution entre 2017-2023 du score moyen des élèves en français à l'entrée en sixième +8,9 et +3,5 en mathématiques.

Tout le levier 2 mérite d'être reconsidéré ou questionné parce qu'en matière d'évaluation d'unité éducative le paysage et donc les repères ont beaucoup évolué depuis 2021.

Des paradoxes : le travail collaboratif, d'après les indicateurs, n'évolue pas alors que les résultats progressent sauf l'heure de concertation prévue à l'emploi du temps qui augmente de 6 points soit un total de 78 % des établissements.

L'axe s'intéresse à la réussite de la maternelle jusqu'au lycée. Les actions ont été beaucoup focalisées sur le premier degré et pas assez sur le second degré. Cela reste une piste de progrès.

Les réussites



Efficiences du travail collaboratif et notamment des liaisons.

L'oral est de plus en plus pris en compte dans la formation des élèves.

Evolution positive des résultats académiques dans le premier degré notamment en éducation prioritaire avec des résultats remarquables sur la compétence « Placer un nombre sur une ligne numérique ».

Le taux d'absentéisme dans les classes du 1^{er} degré a été diminué de moitié. Une prise de conscience des familles de l'importance de la présence à l'école et la régularité des réunions des groupes de prévention du décrochage scolaire (GPDS) y contribuent dans le 2nd degré.

L'évaluation des unités d'enseignement est une réalité aussi bien dans le second degré que dans le premier degré.

Le nombre de mesures alternatives à l'exclusion a quasiment été multiplié par 10.

Les difficultés



Les formations inter-catégorielles pour lesquelles la mise en œuvre n'est pas toujours aisée.

Les résultats à l'écrit aux examens et certifications sont en baisse.

Faible présence des espaces parents dans les établissements scolaires.

Développer un vivier de coordonnateurs 1^{er} et 2nde degré.

Les perspectives

Poursuivre l'accompagnement des écoles ciblées à l'image du travail effectué dans les écoles du dispositif IDEAS.

Maintenir la qualité du pilotage pédagogique et l'attention portée aux enseignants de cycle 2.

Garantir la valorisation et l'enrichissement des bonnes pratiques notamment dans le cadre du conseil académique des savoirs fondamentaux (CASF).

Prendre appui sur les évaluations des unités éducatives pour améliorer le pilotage des systèmes et les pratiques professionnelles.

Accorder une place plus importante au pilotage du 2nd degré et accentuer les liaisons avec l'université.

AXE 2

Des parcours à sécuriser

Levier 1 – Territorialiser et accompagner les parcours



Conventions entre les internats et les autres établissements : 2 conventions en 2023

Nombre de formations en apprentissage par réseau d'établissements : En 2020 : 371 +45% En 2023 : 538

Etablissements où la participation des parents est en hausse lors des actions pour l'orientation : 53% en 2020 +19 72% en 2023

Levier 2 – Favoriser le bien vivre ensemble et l'accrochage scolaire

Multiplier par deux le taux de fréquentation des parents aux ateliers/café des parents

✓ Etablissement ayant mis en place atelier, cafés de parents ou autres : 28% en 2020 +9 pts 37% en 2023

Utiliser de nouvelles modalités d'enseignement et d'évaluation

✓ Taux de réponse « à plus de 50% des enseignants travaillent et évaluent par compétences » : 63% en 2020 +21 pts 91% en 2023

Levier 3 – Réussir avec un parcours de rupture



✓ Proportion d'élèves de SEGPA ayant obtenu le vœu 1 d'orientation : 89% en 2023

✓ Nombre de retours en formation dans le cadre du dispositif « Reviens te former » : 614 en 2020 -53 561 en 2023

Levier 4 – Optimiser l'orientation pour permettre à chacun d'avoir un parcours ambitieux

Actions mises en œuvre dans le cadre des liaisons inter cycles et inter degrés

✓ 59 en 2020 +22 71 en 2023

Augmenter le taux d'affectation

✓ Elèves affectés au 1^{er} tour : 95% en 2020 +4 pts 99% en 2023

Elèves bénéficiaires de Stages passerelles et réorientés effectivement

✓ 43% en 2020 +39 pts 72% en 2023

Levier 5 – Réussir au quotidien l'inclusion scolaire

Nombre de personnels du 1^{er} degré ayant été formés à l'inclusion scolaire par année : 230 en 2020 +40 270 en 2023

Nombre de personnels du 2nd degré ayant été formés à l'inclusion scolaire par année : 110 en 2020 +43 153 en 2023

SYNTHESE DE L'AXE 2

Dans l'ensemble la majorité des cibles de l'axe 2 « Parcours à sécuriser » est atteinte. On assiste à une réelle évolution entre 2020 et 2023.

Deux cibles nécessitent une attention particulière :

La part d'enseignants formés à l'inclusion scolaire. Elle ne connaît en effet qu'une faible évolution (0.034%). L'inclusion scolaire faisant partie des priorités du Ministère, il apparaît donc judicieux de mettre en place davantage de formations afin de permettre aux personnels de mieux répondre aux singularités et besoins particuliers de ces élèves.

Le nombre de retours en formation dans le cadre du dispositif "Reviens te former" est en baisse. Cette baisse est cependant à corréliser aux nouveaux dispositifs mis en place par le Ministère pour lutter contre le décrochage scolaire, ainsi qu'à l'intervention de partenaires externes dans ce domaine : la collectivité régionale, les missions locales...

Les réussites



L'apprenant a davantage de possibilités de choix de son statut (initial ou apprentissage).

Une majorité d'enseignants mettent en place au sein de leurs classes des modalités de travail favorisant la coopération entre pairs et pratiquent l'évaluation par compétences.

Une très grande majorité d'élèves de SEGPA bénéficient d'une poursuite d'études et d'une affectation conforme à leur 1er vœu.

Une orientation plus réfléchie se dessine par la mise en place d'un grand nombre d'actions de découverte et d'informations à destination des apprenants et leurs parents.

Les difficultés



La mobilité de l'apprenant reste problématique en raison d'une offre restreinte de places d'internat.

L'identification des personnels formés à l'inclusion est rendue difficile par la multiplicité des modalités de formation (formations académiques, Formations d'Initiative Locale, formations internes à l'initiative du chef d'établissement ou du bassin de formation, animations pédagogiques en circonscription, parcours m@gistère ...).

Les perspectives

La politique en faveur du bien-vivre ensemble et du raccrochage scolaire est bien intégrée par l'ensemble des acteurs.

L'évaluation des établissements et des écoles en est un bon levier.

En effet, les préconisations des rapports d'évaluation invitent :

- à la mise en place d'espaces et de moyens pour tous les acteurs de l'Ecole en particulier les parents,
- au développement du plan pluriannuel de formation, outil essentiel d'accompagnement à l'évolution des unités.

AXE 3

Des personnels à valoriser

Levier 1 – Impulser un sentiment d'appartenance

▢ Décliner le projet d'académie dans tous les établissements

- ✓ Proportion d'écoles ayant décliné le projet d'académie dans leur projet d'école : 8% en 2020 + 57 pts 65% en 2023
- ✓ Proportion d'établissements du 2nd degré ayant décliné le projet d'académie dans leur projet d'établissement : 72% en 2020 + 4 pts 76% en 2023



- 20 dispositifs sur Démarches Simplifiées en 2023 pour le recensement des actions des équipes (bassins, projets, métiers)
- Annuaire académique et organigramme créés
- ENT : recensement en cours au 1^{er} degré, 100% disponible et utilisé au 2nd degré

Levier 2 – Faciliter les prises de fonction et l'évolution des pratiques professionnelles

▢ Prise de fonction, charte académique, protocole d'accueil et d'accompagnement

- ✓ En 2023, réunions d'accueil en place, livrets d'accueil à réaliser

▢ Pratiques professionnelles, ressources et plateformes en ligne

- ✓ Ouvertures de plateformes en ligne : 3 en 2020 + 17 20 en 2023
- ✓ Visites des plateformes en ligne : 20 en 2020 + 3039 3059 en 2023
- ✓ Accompagnements suite aux rendez-vous de carrière en 2023 : 39 dans le 1^{er} degré, 23 dans le 2nd degré

Levier 3 – Accompagner les évolutions de carrière



- 20 personnels académiques participant aux jurys nationaux
- 17,29 % de réussite des personnels académiques dans le 1^{er} degré
- 12,50 % de réussite des personnels académiques dans le 2nd degré
- 4,1 % de réussite des personnels académiques administratifs et d'encadrement

Levier 4 – Penser et structurer la prise en charge des personnels présentant des difficultés



En 2023, dispositifs d'accompagnement :

- ✓ Personnels de direction et d'inspection formés à la prévention des risques : 16
- ✓ Diagnostic à partir d'un questionnaire Qualité de vie au travail (QVT) : 40 % de réponses
- ✓ Diffusion d'outils de communication : 10 actions créées (webinaire, conférences, actions de formation, ...)
- ✓ Personnels ayant connaissance des outils : 1118 agents ont sollicité le Conseiller Ressources Humaines de Proximité (CRHP)
- ✓ Diffusion d'outils de communication liés aux situations de handicap : 432 (plaquettes) et encart sur le site académique

Levier 5 – Optimiser les organisations de travail



- 25 fiches de procédures recensées, des fiches sont en cours dans les services
- 3 journées thématiques de réflexion organisées (prévention, bien-être au travail, synergie RH)
- 1 groupe de travail QVT mis en place
- Calendrier académique diffusé par courriel

RCD

6474

heures
remplacées

▢ Remplacements : efficacité et efficience

- ✓ Taux d'efficacité du remplacement dans le 1^{er} degré : 65 % en 2020 + 3,5 pts 68,5 % en 2023
- ✓ Taux d'efficacité du remplacement dans le 2nd degré : 97 % en 2020 - 1,83 pts 95,17 % en 2023
- ✓ Taux de rendement du remplacement dans le 1^{er} degré : 36 % en 2020 + 12,1 pts 48,1 % en 2023
- ✓ Taux de rendement du remplacement dans le 2nd degré : 76 % en 2020 - 16,86 pts 59,14 % en 2023

SYNTHESE DE L'AXE 3

Les cibles de l'axe 3 sont atteintes dans l'ensemble.

Le projet académique est un véritable outil relativement bien décliné dans les unités éducatives. Les outils de renforcement de l'identité employeur ont été déployés (annuaire, organigramme).

Deux cibles nécessitent une attention particulière :

- L'élaboration d'un livret d'accueil académique : cette action devra être mise en œuvre d'autant que cela est un enjeu important favorisant l'attractivité pour notre académie
- Des actions (réunions d'accueil par corps des nouveaux arrivants, des réunions d'information par les divisions pour les personnels concernés) sont déjà menées cependant l'information et la formalisation sont à renforcer.

Les réussites



Évolution du nombre de démarches en ligne accessibles aux personnels et aux usagers.

Déclinaison du projet académique en établissement.

Politique de gestion des ressources humaines en pleine mutation.

Profonde révolution pour la formation professionnelle des personnels avec la création de l'E AFC, Cérémonie de titularisation.

Les difficultés



Mobilisation des services pour la déclinaison du projet académique pour renforcer le sentiment d'appartenance des personnels.

Absence d'outils pour faciliter la prise de fonctions et l'accueil des personnels.

Lisibilité et connaissance des dispositifs d'accompagnement des personnels.

Manque d'indicateurs mis en place en amont pour permettre l'évaluation des dispositifs.

Les perspectives

Renforcer les outils pour la prise de fonctions et renforcer le sentiment d'appartenance des personnels (charte académique, livret d'accueil).

Mieux informer sur les procédures de prise en charge et d'accompagnement des personnels en difficulté ou en situation de handicap.

Maintenir une attention particulière lors des phases d'affectation des enseignants stagiaires et des nouveaux personnels ; attention renforcée pour les Iles du Nord.

Poursuivre le plan de dématérialisation en cours pour renforcer l'accessibilité et la proximité des usagers et des services.

Poursuivre les efforts engagés par l'E AFC pour accompagner la montée en compétences et la professionnalisation des personnels.

Améliorer le processus de recrutement.

AXE 4

Des partenariats à consolider

Levier 1 – Articuler efficacement l'action avec les collectivités et les institutions

Formaliser les conventions et protocoles associant l'Académie et ses différents partenaires

Nombre de conventions et protocoles référencés dans l'annuaire académique
5 en 2020 8 en 2023

Réduire de façon significative le nombre de jours de cours perdus

Nombre de protocoles formalisés dans le cadre de la gestion des aléas
4 en 2020 4 en 2023

Levier 2 – Renforcer les liens avec les associations pour une continuité entre activités scolaires et périscolaires

Etendre l'accompagnement éducatif et les dispositifs Devoirs Faits, pratique sportive, pratique orale des langues vivantes au collège.

- ✓ Les 3 collèges REP+ mettent en œuvre les devoirs faits de 2020 à 2023
- ✓ Nombre de collèges REP mettant en œuvre des dispositifs : 8 /12 en 2020 12/12 en 2023
- ✓ Nombre d'écoles mettant en œuvre l'accompagnement éducatif : 94 en 2020 96 en 2023

Augmenter les actions menées avec les associations agréées

- ✓ Nombre d'actions conduites en collèges EP et QPV : 364 en 2020 465 en 2023
- ✓ Nombre d'actions conduites en écoles EP et QPV : 89 en 2020 91 en 2023

Levier 3 – Faire des parents des partenaires pour la réussite des élèves



- ✓ Parents ayant connaissance du projet d'école : 58,1 % en 2020 73 % en 2023
- ✓ Parents ayant connaissance du projet d'établissement : 8% en 2020 8% en 2023
- ✓ Nombre d'espaces parents dans le 1^{er} degré : 8 en 2020 9 en 2023
- ✓ Participation aux élections de parents dans le 2nd degré : 19 % en 2020 20,74 % en 2023
- ✓ Participation aux évènements dans le 2nd degré : 34 % en 2020 48 % en 2023

Levier 4 – Consolider les relations avec les entreprises pour favoriser l'insertion

- ✓ Nombre d'actions de communication engagées par les EPLE dédiées au mécénat et/ou à la taxe d'apprentissage : 50 en 2020 342 en 2023
- ✓ Nombre d'élèves concernés par une phase d'immersion en entreprise : 450 en 2020 1037 en 2023
- ✓ Proportion d'établissements organisant une action d'accueil des entreprises : 52 % en 2020 70 % en 2023

Levier 5 – Développer les relations avec la caraïbe et formaliser les relations avec nos partenaires

Augmenter le pourcentage d'établissements ayant un partenariat avec un établissement étranger.

- ✓ Nombre d'établissements (1^{er} et 2nd degré) : 46 en 2020 100 en 2023



- ⇒ Conventions signées entre l'académie et les établissements caribéens (Antigua, Barbade, Sainte-Lucie)
- ⇒ Projet de convention avec la CARICOM (CXC) et OECS
- ⇒ Echanges entre l'académie et les pays de la Caraïbe : 268 élèves et 46 enseignants

SYNTHESE DE L'AXE 4

L'ensemble des indicateurs retenus pour l'axe 4 « des partenariats à consolider » montre une importante progression, aussi bien dans les relations avec les institutions, les associations, les parents, les entreprises qu'avec les territoires caribéens.

D'une part, chacun des acteurs a eu à cœur de renforcer les liens avec l'école. D'autre part, les établissements ont montré leur volonté de s'ouvrir sur le monde qui les entoure.

Les réussites



Des protocoles dédiés à la gestion conjointe des aléas ont été mis en place.

Les partenariats avec les associations se sont multipliés à travers des actions extra-scolaires, contre le décrochage, culturelles, sportives et Devoirs Faits.

Dans le 1er degré, l'engagement des parents auprès de la communauté scolaire s'est accru.

Un engagement important est constaté pour un rapprochement avec le monde de l'entreprise. Les appels à projet Karubbean mobility 1 et 2 ont été une alternative efficace à l'absence de prise en charge des mobilités des élèves du 1er et 2nd degré vers la Caraïbe.

Les difficultés



Des progrès restent à réaliser dans le 2nd degré pour impliquer les parents à la vie des EPLE.

Le tissu économique compte beaucoup de TPE avec de faibles capacités d'accueil des élèves en leur sein.

La lisibilité est encore perfectible sur les fonctionnements administratifs et processus de décision de nos partenaires caribéens.

Les perspectives

Les partenariats devront être étendus et formalisés. La volonté de chacune des parties existe et les possibilités d'innovation, offertes par les différentes réformes, permettront d'autant plus facilement ces collaborations facilitatrices de la réussite, en tant que citoyen accompli, de chaque élève dans un climat scolaire serein.

Une attention accrue doit être portée aux élèves à besoins éducatifs particuliers pour préparer leur insertion professionnelle.



Conception : Cabinet de la rectrice

Décembre 2023



RÉGION ACADÉMIQUE GUADELOUPE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

www.ac-guadeloupe.fr

Rectorat de la région académique Guadeloupe

Parc d'activités la Providence ZAC de Dothémare - 97139 Les Abymes